

Prise de Parole de Monsieur Jean-Paul FOURNIER
Sénateur du Gard - Maire de Nîmes - Président de Nîmes Métropole
Signature de la Stratégie territoriale de Sécurité et de Prévention de la
Délinquance et de la Convention Police nationale et Police municipale

Monsieur le Préfet,
Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Procureur de la République,
Monsieur l'Adjoint délégué à la Sécurité,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,

L'élu républicain que je suis a toujours eu à cœur de faire de la sécurité de chacun une priorité absolue des politiques publiques.
Le combat quotidien et indispensable que nous devons mener pour renforcer notre cadre sécuritaire est totalement nécessaire pour donner du sens au mot liberté.

En effet, sans des règles claires, respectées par tous, c'est notre pacte social, hérité de l'Histoire, et nos valeurs républicaines, fruits de luttes acharnées du passé, qui sont menacés.

Ainsi, l'action que nous menons de concert, grâce aux évolutions législatives et réglementaires, pour adapter les acteurs de la sécurité aux mutations de la délinquance, est totalement nécessaire.

Je me plie à la double cérémonie de ce matin avec beaucoup de satisfaction et un profond respect pour le travail que remplissent nos forces de police, mais aussi de gendarmerie, au quotidien, dans leurs démarches de prévention, de maintien de l'ordre ou d'investigation.

L'action qui a été menée ces jours-ci, dans la région toulousaine, est remarquable à tout point de vue.

Ces d'ailleurs pour ces raisons que le Ministre de l'Intérieur, n'a pu, comme prévu, honorer de sa présence ce rassemblement.

Je n'oublierai pas, dans mes propos, le rôle que joue l'organisation judiciaire et plus précisément le Parquet, notamment en matière de prévention.

Votre présence, Monsieur le Procureur, permet de donner à ces deux signatures, la dimension qu'elle méritent.

Mesdames, Messieurs,
La manifestation d'aujourd'hui a pour objectif de signer la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, ainsi que la Convention qui va lier désormais la Police nationale, à la Commune et sa Police municipale.

Elle met donc une nouvelle fois en exergue l'indispensable collaboration que doivent entretenir le Parquet, la Police nationale et la Police municipale.

Dès 2003, j'ai souhaité que la Ville de Nîmes se dote d'un Contrat Local de Sécurité afin de répondre aux besoins locaux en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.

Parallèlement, j'ai voulu, avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, donner corps à une instance partenariale de concertation et d'élaboration de politiques communes pilotée sous mon contrôle, impliquant activement et étroitement la Ville, l'Etat, la Justice, les Polices Nationale et Municipale, l'Education Nationale, le réseau local de Transports en Commun et les Bailleurs Sociaux.

Depuis près de 10 ans, cette instance a mené une action très appréciée. Je pense, par exemple, aux actions ciblées en matière de sécurité des personnes et des biens, mais aussi celles en matière de sécurité routière, de tranquillité publique, de lutte contre la délinquance ou de prévention situationnelle. Depuis 2008 et l'élaboration du deuxième Contrat local de Sécurité, plus de 400 actions ont été ainsi menées à leur terme sur l'ensemble de la ville. Aussi, je veux souligner l'implication de tous les partenaires et le travail accompli sur ce dossier par Richard TIBERINO, Adjoint délégué à la Sécurité.

Aujourd'hui, alors que ce Contrat Local de Sécurité est devenu caduque, j'ai décidé très logiquement de reconduire un plan cohérent d'actions sous la nouvelle appellation de « Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance »

Ce nouveau document-cadre que nous allons signer va permettre, pour la période 2012-2014, de poursuivre et de renforcer la mobilisation de tous les acteurs engagés à nos côtés et s'articule autour de 3 objectifs majeurs qui sont de :

- continuer à faire baisser la délinquance,
- sécuriser les espaces publics
- assurer la prise en compte des publics vulnérables.

Dans cette démarche, je souhaite que le Conseil des Droits et Devoirs des Familles, dont l'importance de l'action est aujourd'hui reconnue par tous, ait un rôle central. A ce sujet, je veux, Monsieur le Procureur, saluer votre implication dans le groupe de suivi personnalisé, qui a donné à cette instance une réelle capacité d'agir.

Cette Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance va être complétée par la signature d'une nécessaire convention entre la Police Nationale et la Police Municipale afin de mettre en place un partenariat et une réelle complémentarité entre les deux forces.

A ce titre, je veux, Monsieur le Préfet, vous remercier, avec le Directeur départemental de la Sécurité publique, d'avoir facilité l'élaboration de ce texte et fait évoluer l'action de vos hommes.

En effet, je suis persuadé que l'immobilisme serait synonyme d'échec en matière de lutte contre la délinquance.

Dans un souci d'efficacité, notre volonté commune est donc de trouver les meilleures réponses dans ce domaine.

Les différents acteurs de la Police, qu'elle soit nationale ou municipale, ne doivent plus agir parallèlement, mais de concert, pour que la sécurité de nos concitoyens, mais aussi des agents, soit réellement effective.

Cette collaboration renforcée vient s'ajouter aux nombreuses mesures que nous avons prises depuis 10 ans.

Je pense, par exemple, à l'augmentation des effectifs de la Police municipale, qui est devenue la 6ème de France, à la réorganisation du travail des policiers ou à l'évolution en profondeur de notre système de vidéo-protection, dont le nombre de caméras sera porté à près de 200 d'ici la fin de l'année 2013.

Ainsi, je peux le dire, même si encore beaucoup reste à faire en matière de sécurité, cette action, en lien étroit avec celle de la Police nationale, a porté ses fruits.

A cet égard, je soulignerais deux chiffres particulièrement significatifs, puisque entre 2001 et 2011, la délinquance générale à Nîmes a baissé de 8,48 % et la délinquance dite de voie publique diminuant pour sa part de 25,79 %, alors que dans le même temps, le nombre d'habitants augmentait notablement.

J'espère que nous pourrons tous ensemble, dans les années à venir maintenir la tendance.

Les nouveaux dispositifs que nous allons signer d'ici quelques instants vont, j'en suis persuadé, nous y aider.

Je vous remercie.
